

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 23 MARS 2023**

**DELIBERATION N°2023.00145**

**TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RESEAUX SECS - ECM SORBIERS –  
AMENAGEMENT D'UNE BOUCLE NATURE, PATRIMOINE ET DESIGN -  
COMMUNE DE SORBIERS - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU  
SIEL**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 86

Nombre de pouvoirs : 27

Nombre de voix : 113

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires présents :**

M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER,  
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,  
Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,  
M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,  
M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER représenté par  
Mme Françoise GUILLOT, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,  
Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS,  
M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA,  
M. Gabriel DE ALMEIDA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL,  
M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE,  
M. Frédéric DURAND, Mme Véronique FALZONE, M. David FARA,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT,  
M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,  
M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 31 mars 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230323-D20230014510

Date de mise en ligne : 31 mars 2023

M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
Mme Audrey BERTHEAS donne pouvoir à M. Julien VASSAL,  
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,  
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
Mme Laura CINIERI donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Marianne DELIAVAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN,  
M. Philippe DENIS donne pouvoir à Mme Solange MORERE,  
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Christian DUCCESCHI,  
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,  
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Daniel GRAMPFORT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,  
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,  
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Véronique FALZONE,  
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Corinne SERVANTON donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,  
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Luc BASSON, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON,  
M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Louis ROUSSET,  
M. Gérard TARDY, Mme Eliane VERGER LEGROS

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 23 MARS 2023**

**TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RESEAUX SECS - ECM SORBIERS – AMENAGEMENT D’UNE BOUCLE NATURE, PATRIMOINE ET DESIGN - COMMUNE DE SORBIERS - ATTRIBUTION D’UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL**

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d’Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de ses compétences Energie et Télécommunication et adhérent au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d’ouvrage des travaux d’enfouissement de réseaux secs sur le parking du complexe sportif qui constituera le point de départ de la boucle nature, patrimoine et design de l’ECM de Sorbiers, sur la commune de Sorbiers.

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Etienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit - Coût du projet actuel :

<b>Détail</b>	<b>Montant HT des travaux</b>	<b>%-PU</b>	<b>Participation SEM</b>
Câblage Télécom Parking	1 200 €	100%	<b>1 200 €</b>
Génie-civil Télécom Parking	11 100 €	100%	<b>11 100 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 300 €</b>		<b>12 300 €</b>

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard de l'index TP 12 relatif aux travaux d'électrification avec fournitures,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir,**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget Voirie, chapitre 204 – article 204182.**

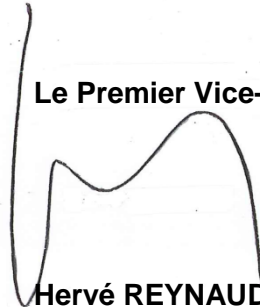
**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le secrétaire de Séance,**



**Tom PENTECOTE**

**Le Premier Vice-Président,**



**Hervé REYNAUD**